

Compte-rendu de l'Assemblée générale du SIAGA du 04 MARS 2015.

L'an deux mil quinze, le quatre mars à vingt heures, se sont réunis dans la salle de réunion de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de M BLONDON Gérard, Président en exercice, dûment convoqués le 20 Février 2015.

Françoise NEGRO et Daniel VUILLAUME (AOSTE), Lionel BAZIN et Fabien CLOPPET (AVRESSIEUX), Cédric PERONNIER et Sébastien GROS (BELMONT-TRAMONET), Philippe QUEMART (CORBEL), Gérard BLONDON et Raymond VAGNON (DOMESSIN), Patrice DRIGO et Birgitta RENAUDIN (ENTRE-DEUX-GUIERS), Anne LENFANT et Maryvonne CURIALLET (ENTREMONT-LE-VIEUX), René LADEVEZE et Franck DELPHIN (LA BAUCHE), Isabelle CASSET et Nicolas GERBELOT-BARILLON (La BRIDOIRE), Thierry MERMET PEROZ et Marie-Jeanne D'HABERES (LE PONT DE BEAUVOISIN), Jérôme IPPOLITO (LES ECHELLES), Roland

BESSON (MASSIEU), Christian MARCOZ et Stéphane BILLON-PIERON (MERLAS), Albin RIBERO (POMMIERS LA PLACETTE), Jean-Yves MICOUD (PONT-DE-BEAUVOISIN), Jean-Louis REYNAUD (PRESSINS), Frédéric GUIGNIER et Maurice VUITTENY (ST-ALBIN-DE-VAULSERRE), Estelle GAVROIS et Dominique COMBAZ (ST-BERON), Fleury CHAUSSABEL (ST-BUEIL), Joël PEYLIN (ST-CHRISTOPHE-LA-GROTTE), Jacques PICHON-MARTIN (ST-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS), Michel BAVUZ (ST-GENIX-SUR-GUIERS), Patrice MORTREUIL et Richard MEYER (ST-GEOIRE-EN-VALDAINE), Jean-François PILLAUD-TIRARD et Jean-Paul GRAVEND (ST-

JEAN-D'AVELANNE), Jean-Pierre OCCELLI et René GHIOTTI (ST-JOSEPH-DE-RIVIERE), Raymond FERRIEUX et Christian ALLEGRET (ST-LAURENT-DU-PONT), Michel REYNAUD (ST-MARTIN-DE-VAULSERRE), Patrice POULET et Bruno MONTAGNAT (ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE), Jean-Michel JUGLARET (ST-PIERRE-DE-GENEBROZ), Didier GONZALES et Louis MONIN PICARD (ST-SULPICE-DES-RIVOIRES), Alain MARTINETTO (VELANNE), Paul BERTHIER et Philippe SCHULLER (VEREL-DE-MONTBEL), Jean-Paul PERRIN (VOISSANT)

Présent(s) : Formant la majorité des membres en exercice.

Absent (s) excuse (s) :

Gabriel COURT-FORTUNE et Marc BERTRAND (ATTIGNAT-ONCIN), Jean-Claude JULLIN et Christine GUTTIN (CHIRENS), Robert SILLON (CORBEL), Pierre FAYART (LES ECHELLES), Christian STOLL (MASSIEU), Sébastien BOURGOIN et Philippe QUINTIN (MIRIBEL-LES-ECHELLES), Roland GUILLAUD (POMMIERS-LA-PLACETTE), Audrey GARDAZ (PONT-DE-BEAUVOISIN),

Henri PEGOUD (PRESSINS), Jean-Marc MURONI et Guillaume GEORGE (ROCHEFORT), Florent PEYRAUD-MAGNIN et Bernard PIERRE (ROMAGNIEU), Mathieu PAVIS (ST-BUEIL), Éric GRUBY (ST-CHRISTOPHE-LA-GROTTE), Henri GENIN-LOMIER (ST-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS), Monique DERRUDER (ST-FRANC), Christine PASCAL (ST-GENIX-SUR-GUIERS), Céline TREIL et

Virginie RIVIERE (ST-JULIEN-DE-RATZ), Frédéric MARREL (ST-MARTIN-DE-VAULSERRE), Marc GAUTIER et Ludovic VINCENT (ST-PIERRE-D'ENTREMONT), Marie-Isabelle GINEVRA (ST-PIERRE-DE-GENEBROZ), Isabelle CAVALLO et Sébastien SAULE (ST-PIERRE-D'ENTREMONT), Jocelyn THENOT (VELANNE) Georgette BARATAUD (VOISSANT).

M Roland BESSON quitte la salle avant tout vote pour raison de santé.

Le secrétariat a été assuré par : M Didier GONZALES

Étaient également présents :

Cécile VILLATTE : Chargée de mission, animatrice du contrat de bassin
Didier GIRARD : Technicien de rivière
Thibaud WYON : Chargé de mission Géomorphologie - Zones humides - Foncier
Olivier MAURIN : Adjoint administratif
Aurélien VILLARD : Chargé de Communication.

M Gérard BLONDON ouvre la séance à 20 h 15.

Il remercie les délégués de leur présence ainsi que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour le prêt de la Salle.

M Christian ALLEGRET souhaite la bienvenue aux délégués dans les locaux de la Communauté de Communes.

L'ordre du jour du Conseil Syndical est le suivant :

- PV de l'AG du 22/01/15
- Délibérations
 - o Compte administratif et compte de gestion 2014
 - o participations communales 2015
 - o BP 2015
 - o autorisant le Président à solliciter les subventions pour les actions inscrites au budget
 - o approuvant la modification du contrat de travail du chargé de Communication
 - o Rapport d'activités 2014
- Compte-rendu du bureau et des commissions
- Questions diverses

PV de l'AG du 22/01/15

M Gérard BLONDON propose de mettre au vote le compte-rendu de l'Assemblée Générale précédente. Aucune observation n'est émise.

☞ **Le PV est approuvé à l'unanimité.**

Délibérations

En introduction des délibérations à caractère budgétaire, M le Président rappelle la stabilité constaté en section de fonctionnement pour ce qui est des dépenses à caractère général ainsi que des dépenses de personnel.

Le second point de son intervention porte sur la section d'investissement au sujet de laquelle M BLONDON précise qu'aucun emprunt n'est en cours mais que l'arrivée de la phase opérationnelle du Contrat de rivière conduira certainement à en contracter un dans les années à venir.

M le Président présente les délibérations suivantes dans le domaine budgétaire :

- Compte de gestion 2014
- Affectation du résultat 2014
- Montant des participations communales 2015.
- Budget primitif 2015

M MONIN-PICARD complète les propos du Président et rappelle les règles spécifiques relatives au vote du Compte de Gestion ainsi qu'au Compte Administratif.

Ainsi, le compte de gestion et le compte administratif présentent une identité de montant qui est retranscrite dans le tableau suivant :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2014	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAT PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
Budget Principal					
Investissement	438 935.79 €	0.00 €	-37 074.65 €	0.00 €	401 861.14 €
Fonctionnement	161 320.94 €	0.00 €	86 611.80 €	0.00 €	247 932.74 €

Total	600 256.73 €	0.00 €	49 537.15 €	0.00 €	649 793.88 €
-------	--------------	--------	-------------	--------	--------------

En conséquence, le résultat s'établit comme suit :

- Un excédent de fonctionnement de 86 611.80 €
- Un déficit d'investissement de 37 074.65 €

Le montant global des participations tel que proposé est de : 301 746.59 €

Ainsi, M le Président présente un budget Primitif pour l'exercice 2015 avec pour la section de fonctionnement, un équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **neuf cent trente mille six cent soixante-quinze euros (930 675.00 €)** et pour la section d'investissement, un équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **un million cinq cent seize mille sept cent soixante-cinq euros (1 516 765 €)**

Chaque délibération est mise au vote dans l'ordre de leur présentation.

☞ **Elles sont toutes adoptées à l'unanimité.**

M MONIN-PICARD présente la délibération qui concerne le compte administratif 2014.
M MONIN-PICARD met cette délibération au vote.

☞ **Elle est approuvée à l'unanimité.**

M BLONDON reprend la parole pour faire voter les délibérations d'autorisation de demande de subvention.

Les actions concernées sont les suivantes :

- Favoriser la prise en compte des zones humides par les acteurs du territoire - Reconquête des zones humides remarquables en Savoie et en Isère, année 2015-2016
- Schémas globaux de restauration de 3 secteurs spécifiques
- Travaux de restauration de la continuité écologique de 3 ouvrages : les seuils du Grand Crolaz (Ainan), du Billard (Chenavas) et Baffert (Guiers Vif)
- L'élimination mécanique de la Renouée du Japon (année 2014)
- Plaquettes techniques
- Journal du contrat
- Enquête de notoriété – bilan intermédiaire

Sur le sujet de la Ripisylve, Didier GIRARD précise qu'une somme de 25 000 € a été affectée à cette opération en plus du budget normalement alloué. Il précise que l'utilisation de cette somme est destinée à apporter une aide rapide aux communes en cas de dégâts survenus suites à des événements climatiques exceptionnels.

☞ **Ces délibérations sont toutes adoptées à l'unanimité, à l'exception de celle concernant la création des plaquettes techniques** pour laquelle un délégué vote contre et exprime son opinion selon laquelle ces documents sont très peu utiles.

Cécile VILLATTE prend la parole pour présenter sommairement le bilan d'activité 2014 du Syndicat.

Sur ce rapport, quelques points sont mis en évidences par différents intervenants.

- Le Président et Cécile VILLATTE insistent à nouveau sur l'importance de l'action des PCS ainsi que sur la qualité du travail conduit par Benjamin PERROT-MINNOT.
- Concernant le marché d'ingénierie à bons de commande présenté dans le rapport d'activité, Didier GIRARD et le Président rappellent brièvement la procédure menée et annonce la réunion de lancement des études qui se tiendra le 24 Mars 2015 à 10h au SIAGA.
- M Gérard BLONDON insiste enfin sur la mise en place de la commission destinée à créer une grille de critères afin de pouvoir permettre au Syndicat d'intervenir plus rapidement en cas de crue.

- Michel BAVUZ intervient pour présenter les travaux effectués sur le secteur de la Corderie pour mettre fin à des érosions provoquées par le Guiers dans ce secteur.
 - Pour sa part, Jean-Pierre OCCELLI présente le travail effectué dans le cadre de l'observatoire de l'eau.
 - Thibaud WYON est appelé à préciser les actions conduites par le Syndicat pour la protection des zones humides situées sur le bassin versant du Guiers.
 - M le Président tiens à préciser que certaines communes ont la volonté de s'impliquer fortement dans la protection des zones humides et qu'à ce titre, elles apprécieront l'aide fournie par le SIAGA.
 - En conclusion, le Président ainsi que Cécile VILLATTE insistent sur le fait que ce rapport doit être transmis à chaque commune et qu'il doit faire l'objet d'un vote en Conseil Municipal.
 - Ce vote doit être pour les délégués l'occasion de présenter plus particulièrement les actions du SIAGA mais aussi l'opportunité de retransmettre les interrogations des élus municipaux envers le Syndicat.
- ☞ **Ce rapport d'activité obtient l'unanimité des suffrages.**

Pour la dernière délibération, M le Président passe la parole à Olivier MAURIN qui explique pourquoi il est demandé à l'Assemblée de se prononcer sur la modification du contrat du chargé de communication.
Suite à cette introduction, M le Président soumet la délibération au vote.

☞ **Elle est adoptée à l'unanimité.**

Comptes rendus des commissions et du bureau Syndical.

Les comptes rendus des différents bureaux et commissions sont présentés succinctement par Messieurs BAVUZ, BLONDON et MORTREUIL.

M Gérard BLONDON insiste simplement sur l'avancée du travail réalisé dans le cadre d'une éventuelle prise de compétence du Syndicat sur le Bassin versant de la rivière Bièvre et annonce la réunion de restitution de ce travail qui se tiendra le 27 Mars 2015 à Romagnieux.

Questions diverses

Avant que le Président ne lève la séance, M PILLAUD-TIRARD intervient pour expliquer pour ce qui concernent les intempéries survenues au cours de l'été 2014, les dossiers qui en découlent ont été extrêmement complexes à monter et que les services de l'État n'ont pas forcément simplifiés les démarches.

Dans ce cadre-là, il souligne l'importance de l'aide apportée par le SIAGA aux communes.

L'ordre du jour ayant été totalement envisagé, M le Président clôt la séance à 23h15 et propose un verre de l'amitié.

Gérard BLONDON
Président du SIAGA